

## CONCLUSION

Les considérations théologiques présentées dans ce chapitre sont devenues, d'une certaine manière, la doctrine commune de la tradition chrétienne en Occident. Elles ont été habituellement reprises dans la catéchèse. Nous analyserons et commenterons à la fin de la deuxième partie les textes du concile de Trente. Au terme de l'étude historique qui vient d'être faite, il suffit de citer un texte de théologie pastorale. Ce texte n'est pas dogmatique, mais il montre la permanence de la doctrine dans la catéchèse. Le *Catéchisme de l'Église catholique* reprend, sans distance critique, la construction théologique augustinienne affinée par la théologie latine médiévale.

L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son Créateur et, en abusant de sa liberté, a désobéi au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme. Tout péché, par la suite, sera une désobéissance à Dieu et un manque de confiance en sa bonté. Dans ce péché, l'homme s'est préféré lui-même à Dieu, et par là même, il a méprisé Dieu : il a fait choix de soi-même contre Dieu, contre les exigences de son état de créature et dès lors contre son propre bien. Constitué dans son état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement « divinisé » par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu « être comme Dieu », mais « sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu ». L'Écriture montre les conséquences dramatiques de cette première désobéissance. Adam et Ève perdent immédiatement la grâce de la sainteté originelle. Ils ont peur de ce Dieu, dont ils ont conçu une fausse image, celle d'un Dieu jaloux de ses prérogatives. L'harmonie dans laquelle ils étaient, établie grâce à la justice originelle, est détruite ; la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée ; l'union de l'homme et de la femme est soumise à des tensions ; leurs rapports seront marqués par la convoitise et la domination. L'harmonie de la création est rompue : la création est soumise « à la servitude de la corruption » (Rm 8, 20). Enfin, la conséquence explicitement annoncée pour le cas de la désobéissance se réalisera : l'homme retournera à la poussière de laquelle il est formé. *La mort fait son entrée dans l'histoire de l'humanité*. Depuis ce premier péché, une véritable « invasion » du péché inonde le monde : le fratricide commis par Caïn sur Abel ; la corruption universelle à la suite du péché ; de même, dans l'histoire d'Israël, le péché se manifeste fréquemment, surtout comme infidélité au Dieu de l'alliance et comme transgression de la Loi de Moïse ; après la

Rédemption du Christ aussi, parmi les chrétiens, le péché se manifeste de nombreuses manières. L'Écriture et la Tradition de l'Église ne cessent de rappeler la présence et l'universalité du péché dans l'histoire de l'homme. [...] Tous les hommes sont impliqués dans le péché d'Adam. [...] à la suite de saint Paul, l'Église a toujours enseigné que l'immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d'Adam et le fait qu'il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est « mort de l'âme ». En raison de cette certitude de foi, l'Église donne le Baptême pour la rémission des péchés même aux petits enfants qui n'ont pas commis de péché personnel. [...] La transmission du péché originel est un mystère que nous ne pouvons comprendre pleinement. Mais nous savons par la Révélation qu'Adam avait reçu la sainteté et la justice originelles non pour lui seul, mais pour toute la nature humaine : en cédant au tentateur, Adam et Ève commettent un *péché personnel*, mais ce péché affecte la nature humaine qu'ils vont transmettre dans un état déchu. C'est un péché qui sera transmis par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. C'est pourquoi le péché originel est appelé « péché » de façon analogique : c'est un péché « contracté » et non pas « commis », un état et non pas un acte<sup>1</sup>.

Avant de revenir dans la troisième partie sur les effets contrastés de cette présentation, relevons que nous avons là un « grand récit<sup>2</sup> » qui entend saisir l'histoire universelle et la place de l'homme dans l'univers ; il veut rendre raison de toute la condition des hommes. Or cette présentation, si nuancée soit-elle, reconduit les difficultés évoquées plus haut et ressenties par les esprits formés par les sciences de l'homme et de la nature et surtout attentifs à l'histoire des religions. Aussi notre travail ne saurait s'arrêter sur ce point ; il faut poursuivre la réflexion et continuer à montrer quelle est la vérité du grand récit édifié à partir du texte biblique et par amalgame d'éléments de divers ordres. La difficulté est que des éléments divers sont fusionnés dans le continuum du récit. Pour mener cette tâche, Thomas d'Aquin montre la voie : il

1. *Catéchisme de l'Église catholique*, édition définitive, Paris, 1998, n<sup>os</sup> 396-404.

2. L'expression se réfère à la perspective développée par les tendances nouvelles de l'exégèse savante, dont Northrop FRYE a donné l'exemple dans *The Great Code* (1982 ; trad. fse *Le Grand Code, la Bible et la littérature*, Paris, Éd. du Seuil, 1984).

faut situer les divers éléments de l'enseignement et en voir la situation exacte. Cela ne peut se faire sans recours aux services de la raison critique, philosophique, exégétique<sup>1</sup> et théologique. Un tel travail est appelé par le texte du *Catéchisme* puisqu'il reconnaît ne pas avoir donné les éléments pour comprendre en disant : « un mystère que nous ne pouvons comprendre pleinement ». À l'école de Thomas d'Aquin pour qui la foi est lumière pour l'intelligence, il importe de ne pas utiliser le terme « mystère » comme masque pour une soumission aveugle, mais au contraire comme une invitation à chercher plus de lumière, car pour nous le mystère, ce n'est pas l'impénétrable mais l'inépuisable. À l'école de Thomas d'Aquin, nous suivrons le chemin de la foi en demandant pourquoi et comment pour aller plus avant dans le mystère de l'amour de Dieu qui pardonne le péché<sup>2</sup>.

La lecture du texte conciliaire en écho au texte de *La Cité de Dieu* cité plus haut montre à l'évidence que le récit use de symboles. Or le langage symbolique est riche ; il se développe selon un sens usuel, littéral ou obvie, qui guide vers un sens plénier visé par le symbole à travers le premier. Ainsi il donne accès à un surcroît de sens – le saisir est notre devoir. Dans ce dépassement, il importe de reconnaître un droit égal d'interprétation qui fait partie de la plus élémentaire déontologie en matière de réflexion personnelle et de la spéculation théologique. Disons sans détour que nous prendrons le risque d'une interprétation nouvelle du récit fondateur repris par le *Catéchisme*.

1. En tout premier lieu, il faut surmonter la difficulté que représente la lecture des textes bibliques à la lumière du dogme. Un exemple est donné par François VARONE (*Ce Dieu censé aimer la souffrance*, Paris, Éd. du Cerf, 1985) : il note que la première édition de la Bible de Jérusalem (1957) a traduit le livre de la Sagesse de manière à le faire concorder avec le dogme avant de rectifier. La première édition fait lire : « Dieu a créé l'homme incorruptible » alors qu'il est écrit « Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité » (Sg 2, 23). Ce point est essentiel pour délier le lien absolu entre la mort et le péché – comme nous le verrons plus loin.

2. Nous ne respecterons pas l'injonction du *Catéchisme de Meaux* de BOSSUET : « Comment naissons-nous pécheurs ? – C'est par la faute de notre premier père. – Comment est-ce que nous nous sommes pécheurs par le péché de notre père ? – Il ne faut pas demander comment, il suffit que Dieu l'ait révélé. »

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Nous n'avons pas commencé l'étude de la théologie du péché originel par le livre de la Genèse. Nous avons préféré étudier la notion telle que saint Augustin l'a forgée et introduite dans la théologie latine. Ainsi nous avons pu relever le sens spécifiquement théologique de cette expression. Si elle a des aspects anthropologiques, personnels et sociaux, comme telle, elle touche au cœur du mystère du salut. En relevant qu'Augustin a inventé l'expression pour confesser la justice et la bonté de Dieu et donner une réponse à la question de l'existence du mal, en insistant sur la responsabilité humaine, cette réflexion a conduit à la racine des affirmations traditionnelles. Nous avons eu accès à ce qu'il convient d'appeler la notion de péché originel au sens strict. Nous avons vu que cette construction ne s'est pas faite à partir de rien, puisque Augustin a puisé dans les propos de ses prédécesseurs. À l'un, il a emprunté le souci de voir dans les textes de la Tradition une histoire réelle; à l'autre, la dimension archétypale d'Adam. La comparaison avec la tradition juive a confirmé que la motivation d'Augustin était bien celle de dire la bonté de Dieu face à la situation dramatique de l'être humain. Cette analyse a montré que le discours sur le péché originel n'est pas compréhensible sans une considération de son enracinement sociologique et culturel: lutte contre le manichéisme, effet de l'effondrement de l'empire d'Occident, pratique du baptême des petits enfants, mais aussi spiritualisme dualiste. La théologie du péché originel est solidaire d'une philosophie et des événements de l'histoire; elle

évolue avec eux, comme le montre le chemin de la pensée de saint Augustin depuis sa conversion jusqu'à son combat contre Pélagé, pour affirmer la bonté du créateur et la primauté de la grâce. En abordant l'étude de saint Thomas d'Aquin, nous avons vu comment le changement de culture a modifié l'expression de la doctrine. D'une part, la sérénité du temps de chrétienté avait rompu avec le pessimisme de l'évêque d'Hippone; d'autre part, l'usage d'une forme nouvelle de rationalité a permis de sortir du seul registre psychologique et de réfléchir en terme de nature et ainsi de mieux distinguer entre les sens du mot «péché». Mais cette clarification n'est pas bien reçue, aussi il faut constater que dans son sens habituel l'expression «péché originel» rassemble sept points qui ne s'accordent pas facilement.

1. Le premier, qui est fondamental, est celui d'Augustin apparu dès sa conversion: le mal est sous la responsabilité de l'homme qui désobéit librement à Dieu.

2. Le deuxième est lié à une représentation historique où, quelque quatre mille ans avant Jésus-Christ, le premier homme et la première femme ont mangé du fruit défendu et perdu le bonheur premier.

3. Le troisième insiste sur la solidarité entre les générations, du fait que la transmission de la vie est viciée par la concupiscence.

4. Le quatrième est le terme «chute» qui a des dimensions cosmiques.

5. Le cinquième concerne la source de la moralité dans l'expérience d'une première faute, grave ou bénigne selon les Pères.

6. Le sixième point est lié à la sexualité, puisque la mentalité populaire considère que la faute originelle a consisté en l'union sexuelle des premiers parents.

7. Enfin, le septième est la description d'un jardin lieu de bonheur sans faille perdu par la ruse du diable, l'ennemi, le séducteur ou le Malin.

Ces points sont tous présents dans la notion commune de péché originel qui de ce fait est fort confuse. Ils seront analysés et critiqués dans la suite. Pour l'heure, il suffit de rappeler que le fondement de la doctrine chrétienne est la confession de l'amour de Dieu, bonté de l'acte créateur et prévenance de ses dons qu'il faut recevoir de l'amour premier de Dieu, car ce qui est vraiment originel est l'amour de Dieu, créateur et sauveur, manifesté en Jésus-Christ et communiqué par l'Esprit-Saint.

## LES DÉFINITIONS DOGMATIQUES

Trois conciles ont abordé la notion de péché originel : le concile d'Orange, le concile de Trente et le concile Vatican II.

**Le concile d'Orange.**

Le concile d'Orange, qui s'est tenu en 529 et a été approuvé par le pape Boniface II en 531, prolonge les querelles dont on a parlé à propos des combats d'Augustin pour insister sur la grâce. Si ce concile n'est pas œcuménique, il doit être étudié attentivement, dans la mesure où il marque le triomphe des thèses de saint Augustin sur la vision optimiste de la nature humaine venue de la philosophie gréco-romaine. Nous avons exposé ces thèses plus haut ; il n'est pas nécessaire d'y revenir. Nous devons cependant retenir un point central de l'affirmation conciliaire : le péché se transmet par génération et non par simple imitation d'Adam. À cause de cela, le terme « génération » est devenu une partie intégrante de la notion de péché originel. Ce point demande examen, au même titre que la mention : « Adam est le premier homme », cette affirmation était inscrite dans une chronologie où l'âge de la Terre et de l'humanité était estimé à quelque six mille ans.

Notre démarche sera facilitée par le fait que nous avons montré minutieusement dans la première partie comment les expressions se sont construites et dans quel cadre de pensée elles ont été élaborées. Notre démarche ne consiste pas à rejoindre ces débats à partir de l'énoncé dogmatique, mais de voir comment ce dernier tranche des questions débattues dans le monde des spirituels et des penseurs.

**Le péché originel au concile de Trente.**

Le concile de Trente est abondamment étudié dans tous les manuels de théologie ; il n'est pas nécessaire de reprendre ces analyses ici. Pour notre recherche, il suffit de relever ce

qu'il a dit de nouveau. On soulignera toutefois le contexte dramatique dans lequel le concile se situe<sup>1</sup>.

Ainsi, dans le décret du 17 juin 1546, le concile commence par rappeler les divers points de la doctrine énoncés par le concile d'Orange<sup>2</sup>. Le cinquième point traite des conceptions de Luther et des Réformateurs en ayant toutefois le souci de tenir à distance les deux courants qui marquent le xv<sup>e</sup> siècle : le protestantisme et l'humanisme, affrontés dans la querelle illustrée par le livre d'Érasme *Traité du libre arbitre* auquel Luther répondit violemment par le *Traité du serf arbitre*.

Le protestantisme de Luther radicalise le pessimisme de saint Augustin. L'humanité est corrompue par la faute d'Adam, au point que personne ne peut plus rien faire de bon. Tout homme est pécheur de naissance et voué à l'enfer. La justice de Dieu lui est attribuée, mais elle ne transforme pas son être profond. L'homme est seulement revêtu de la miséricorde de Dieu. Le concile de Trente rejette ce radicalisme qui vide la notion de salut de son sens.

Symétriquement, il s'oppose à l'humanisme<sup>3</sup> où il voit une reprise de la doctrine pélagienne qui ignore que le péché

1. Le préambule porte ces mots : « Pour que notre foi catholique, "sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu", demeure intègre et sans tache dans sa pureté, exempte d'erreurs, et pour que le peuple chrétien "ne soit pas emporté à tout vent de doctrine", alors que l'antique Serpent, l'ennemi perpétuel du genre humain, parmi bien des maux qui de nos jours troublent l'Église, non seulement a fait surgir de nouvelles querelles, mais encore a réveillé les vieilles aussi à propos du péché originel et de son remède, le saint concile de Trente, général et œcuménique, réuni légitimement dans l'Esprit-Saint [...] voulant désormais entreprendre de ramener ceux qui errent et d'affermir ceux qui vacillent, en suivant le témoignage des saintes Écritures, des saints Pères et des conciles les plus approuvés, ainsi que le jugement et le consentement de l'Église elle-même, décide, confesse et déclare... »

2. Les quatre premières propositions du concile concernent le pélagianisme et les hérésies qui lui sont apparentées : 1, le péché d'Adam et ses conséquences ; 2, la transmission du péché d'Adam à sa descendance ; 3, le remède du péché originel est le baptême ; 4, la nécessité du baptême pour les enfants nouveau-nés. Nous avons présenté dans la première partie tous ces éléments.

3. La citation de Rm 5, 12 vise Érasme qui niait que ce passage traitait du péché originel.

## CHAPITRE V

## ÉLABORATION DOGMATIQUE

Le théologien catholique ne peut ignorer que le péché originel est devenu objet de définition par le Magistère. Il ne peut considérer ces définitions comme de simples opinions théologiques. Son adhésion suppose un acte de lecture. Or, comme le notait Péguy, la lecture est un acte commun du lecteur et de l'auteur et donc un texte ne signifie pas la même chose quand un lecteur nouveau, habitant une autre culture reprend un texte ancien ; le texte se renouvelle. Cette règle universelle vaut pour les textes dogmatiques. La difficulté même de l'emploi du terme « dogme<sup>1</sup> » le montre. Aussi notre lecture des textes du Magistère ne saurait être celle du début du xx<sup>e</sup> siècle. Pour les comprendre, il faut commencer par percevoir le contexte dans lequel les textes ont été écrits mais aussi trouver leur vérité en accédant au cœur de l'expérience de la vie chrétienne où ils prennent sens de manière universelle.

Les textes dogmatiques sont ceux du concile de Trente et du concile Vatican II qu'il faut maintenant examiner en ayant le souci de ne pas faire dire aux textes conciliaires plus qu'ils ne disent.

1. Faut-il préciser qu'en français aujourd'hui le mot dogme est péjoratif ? *Le Petit Larousse* mentionne en effet que le dogme est un « point fondamental et considéré comme incontestable d'une doctrine religieuse ou philosophique » ; mais aussi « croyance, opinion ou principe donnés comme intangibles et imposés comme vérité indiscutable » ; l'adjectif « dogmatique » qualifie celui « qui exprime une opinion de manière catégorique, péremptoire, autoritaire ». « Dogmatiser » signifie « énoncer des affirmations d'un ton autoritaire et tranchant ». Ce qui montre la difficulté à parler d'un dogme quand on sort du cercle des catholiques pratiquants et plus encore d'arguer de son autorité.

d'Adam a marqué la nature humaine<sup>1</sup> et il indique que l'homme ne peut de lui-même aller à Dieu et qu'il a besoin du salut pour entrer dans la vie surnaturelle.

Notons que dans les premiers points, le concile rappelle que le pécheur a besoin de l'action de Dieu en toute démarche de salut; mais il s'écarte du radicalisme augustinien<sup>2</sup>. En effet, s'il reprend l'idée augustinienne d'une transmission du péché d'Adam par génération<sup>3</sup>, il n'emploie pas le mot *generatio*, mais le mot *propagatio*; de même, il écarte le terme « héréditaire » (*hereditarius*).

Dans le même esprit, les décrets sur la justification, publiés en 1577, rappellent que « même chez l'homme déchu le libre arbitre n'est nullement éteint, mais seulement affaibli et dévié en sa force ». Cette doctrine sera reprise de manière habituelle en diverses circonstances.

Aujourd'hui, la lecture des textes du concile de Trente est nouvelle. Le point le plus fondamental est la manière dont il utilise les Écritures. Pour le concile, les textes qui ouvrent la Genèse avaient une valeur scientifique pour informer sur

1. « Adam, le premier homme, après avoir transgressé le commandement de Dieu dans le paradis, perdit immédiatement la sainteté et la justice dans lesquelles il avait été établi, et encourut, par le dommage résultant de cette prévarication, la colère et l'indignation de Dieu, et par suite la mort dont Dieu l'avait auparavant menacé » (canon 1).

2. En particulier en ce qui concerne la concupiscence au canon 5 : « Que la concupiscence ou le foyer du péché demeure dans les baptisés, le saint concile le confesse et le pense. Laisée pour nos combats, elle n'est pas capable de nuire à ceux qui, n'y consentant pas, résistent avec courage par la grâce du Christ. [...] Cette concupiscence, que l'Apôtre appelle parfois péché, le saint concile déclare que l'Église catholique n'a jamais compris qu'on l'appelait ainsi parce qu'elle avait vraiment et à proprement parler le caractère du péché chez les régénérés, mais parce qu'elle vient du péché et qu'elle incline au péché. »

3. « Si quelqu'un affirme que la prévarication d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non à sa descendance et qu'il a perdu la sainteté et la justice reçues de Dieu pour lui seul et non pour nous; ou que, souillé par son péché de désobéissance, il a transmis seulement la mort et les peines du corps à tout le genre humain et non le péché qui est la mort de l'âme qu'il soit anathème » (canon 2).

les commencements du monde et les origines de l'humanité<sup>1</sup>. C'est dans cet esprit que les Pères conciliaires de Trente s'appuyaient sur le récit biblique comme sur l'énoncé de faits aussi réels que les autres faits de l'histoire humaine. On ne saurait le leur reprocher; mais on doit relever que cette affirmation ne saurait s'imposer aujourd'hui. Un autre point est la manière dont le concile s'appuie sur une citation de l'épître aux Romains<sup>2</sup>: il demande que la notion de mort soit entendue pour le corps et pour l'âme, faisant du péché la source exclusive de toute mortalité. Or la lecture du texte grec, telle qu'elle a été faite dans la première partie, montre que ce n'est pas le sens littéral du texte. Pour cette raison, une autre lecture est nécessaire.

En conformité avec un principe fondamental de théologie dogmatique, l'interprétation doit se prendre en fonction de ce qui a été dit par un autre concile. Le concile Vatican I n'a rien dit sur ce point. Par contre, le concile Vatican II a apporté du neuf.

#### Le péché originel à Vatican II.

L'étude du concile Vatican II à propos du péché originel est délicate, car il faut interpréter un silence comme un rejet de la formulation ancienne, ou du moins une réserve sur sa pertinence<sup>3</sup>.

Les auteurs des travaux préliminaires avaient présenté une synthèse reprenant une doctrine forgée à partir des textes du concile de Trente sur la doctrine du péché originel. Le texte a été écarté et les moutures proposées ensuite ont été rejetées, car toutes reposaient sur une reprise de thèmes devenus

1. « Adam, le premier homme, après avoir transgressé le commandement de Dieu dans le Paradis... » (canon 1).

2. Rm 5, 12. Le canon 2 l'exprime sous la forme d'anathème en citant les textes conciliaires antérieurs.

3. L'étude la plus précise est celle de G.-H. BAUDRY, « La question du péché originel à Vatican II », dans *Le Péché dit originel*, Paris, Beauchesne, 2000, p. 181-213; voir également sous la direction de Christophe BOUREUX et Christoph THEOBALD, *Le Péché originel, heurs et malheurs d'un dogme*, Paris, Bayard, coll. « Concilium », 2005.

irrecevables compte tenu des résultats des connaissances nouvellement acquises et devenues incontestables à l'épreuve du temps, quant aux origines de l'humanité et surtout quant à la nature des textes bibliques.

Précisons bien ce qui est récuse. Ce qui a été écarté peut être présenté – pour la commodité de l'exposé – comme l'amalgame de cinq points, placés au même niveau: l'homme et la femme ont été créés dans un état harmonieux de la nature humaine dit de « justice originelle » destiné à être transmis à leurs descendants; les « premiers parents » sont la source unique d'où procède l'humanité entière; le péché originel est une rupture de l'amitié avec Dieu qui entraîne le désordre de la nature (en premier lieu la concupiscence) et la perte de l'immortalité; cette chute a été précédée par celle des anges; enfin, le Christ apporte le salut en expiant ce péché dans le sacrifice de la croix. Cette fusion en un seul bloc des cinq propositions a été refusée par les Pères conciliaires. Ce rejet montre que la doctrine traditionnelle a été considérée comme devant être reformulée.

Il faut noter que cette mise à distance de la formulation ancienne n'empêche pas que, dans plusieurs passages, le concile Vatican II fasse référence au péché originel<sup>1</sup>. Cette reprise demande à être examinée de près, car elle ne cautionne pas la reprise littérale des termes du concile de Trente. En effet, on constate en premier lieu que la perspective d'ensemble accorde toujours le primat attribué à l'affirmation du rôle sauveur du Christ. Ensuite, le texte évite l'emploi du mot « péché » pour dire la réalité transmise par génération; le concile a préféré le terme « chute » (*labes*) qui est plus général, car le

1. *Lumen Gentium*: « Le Père a voulu élever les hommes à la communion de la vie divine; tombés en Adam (*lapsos in Adam*), il ne les a pas abandonnés, leur apportant sans cesse les secours salutaires, en considération du Christ rédempteur » (§ 2); *Gaudium et Spes*: « Établi par Dieu dans un état de justice, l'homme, séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté, en se dressant contre Dieu et en désirant parvenir à sa fin hors de Dieu » (§ 13); *Dei Verbum*: « Dieu se manifeste à l'origine à nos premiers parents. Après leur chute (*post eorum lapsum*) par la promesse de la rédemption il les releva dans l'espérance du salut » (§ 3).

terme latin signifie aussi « erreur » ou « faux pas ». Il y a une autre raison à cette réserve : le souci de respecter la tradition orientale qui ignore la notion de péché originel.

On peut donc dire que la notion strictement historiciste du péché originel est tenue à distance et que la question reste ouverte et invite à la recherche théologique. Il faut préciser que c'est dans la fidélité au concile Vatican II que nous avons inscrit notre recherche.

#### LIRE LES TEXTES CONCILIAIRES

Il n'y a pas de lecture naïve des textes du Magistère. Dans le cadre de notre enseignement universitaire, nous avons rencontré sur la question des attitudes diverses.

#### Le traditionalisme catholique.

Une première attitude, que l'on peut qualifier de traditionaliste, consiste à ignorer Vatican II et à ignorer les apports qui marquent la culture moderne. Les tenants de cette attitude veulent imposer au nom de l'autorité de la Révélation la vision ancienne du monde et ils considèrent que tout ce qui la contredit doit être traité de « fausse science », en particulier ce qui est dit de l'apparition de l'homme au cours de l'évolution des vivants. On peut appeler cette attitude lecture historicisante ou historiciste, pour la distinguer de l'usage rigoureux de la méthode historique, chère au père Lagrange et reconnue dans l'Église catholique depuis l'encyclique du pape Pie XII.

Si l'on suit cette attitude historicisante, la question du péché originel reproduit les fruits amers de la condamnation de Galilée qui, pendant des générations, a tenu hors de l'Église ceux qui savaient que la Terre tournait et que ce fait était démontré, même si on ne saurait en avoir la sensation immédiate. De même, à propos de l'apparition de l'humanité, vouloir imposer par stipulation dogmatique de tenir pour vrai ce qui contredit les résultats avérés de la science est contraire à toute reconnaissance de la valeur de l'esprit en sa quête de vérité ; c'est une cause majeure de la déchristianisation

en Europe ! Il y a un réel scandale à vouloir s'appuyer sur les textes conciliaires pour infirmer ce qui est par ailleurs avéré<sup>1</sup>.

#### Les études universitaires.

Face à cette lecture fondamentaliste des textes conciliaires, nous constatons que les théologiens formés dans les universités ont, fort heureusement, adopté une autre attitude, qui repose sur la lecture précise et rigoureuse des textes du concile en cherchant quelle philosophie préside à l'écriture des textes<sup>2</sup>. Ainsi, de manière exemplaire, dans l'article « Péché originel » de l'encyclopédie *Catholicisme*, Paul Guilluy montre que l'interprétation du concile de Trente est tendue entre deux tendances.

La première, dite « classique », repose sur une philosophie présente chez saint Augustin et ses disciples ; celle-ci est à la fois « essentialiste et événementielle ». La seconde est plus attentive à l'existence et à la dimension sociale de la vie humaine. P. Guilluy note que la seconde est plus accordée à la Bible et à son anthropologie. Il en conclut que la théologie contemporaine a retrouvé ses sources : « Nous retrouvons un climat de pensée qui est celui même de la Bible. Ce qui nous invite à reprendre la lecture de celle-ci sur notre sujet en dehors du schéma événementialiste et essentialiste qui a été celui de l'Occident depuis saint Augustin<sup>3</sup>. »

Il prolonge cette distinction en montrant que l'interprétation maximaliste ne respecte pas la pensée du concile de Trente. Il écrit en effet :

Le problème qu'il reste à poser est de savoir si ce concile, reprenant pour parler du péché universel l'expression biblique de

1. La question posée est celle du rapport entre science et foi dont nous avons montré qu'elle suppose une particulière vigilance dans la lecture des textes bibliques. Faute d'éducation, ce sont les « faibles » qui sont exclus de la foi par cet abus d'autorité.

2. Paul GUILLUY, art. « Péché originel », dans *Catholicisme*, t. X, Paris, Letouzey et Ané, 1985, qui précise : « L'herméneutique des dogmes nous dispense de faire dire aux textes régulateurs de la foi plus que ce que les conciles, généralement discrets, ont voulu exprimer » (col. 1037).

3. *Ibid.*, col. 1044.

péché d'Adam, entend définir qu'elle doit être prise en un sens historique, événementiel précis, que les exégètes n'aperçoivent pas dans les intentions de l'auteur sacré et qu'on ne retrouve pas dans l'expression évangélique de péché du monde. Le canon 1 pourrait en donner l'impression. [...] Il n'apparaît pourtant pas que le concile ait voulu en dire plus que la Genèse et avaliser l'interprétation historico-événementielle augustinienne. Il n'a pas adopté un projet plus précis qui y prétendait. Bien mieux en insistant sur la mort, qui continue de régner sur les hommes, il la met en relation, dans la perspective néotestamentaire, plus avec le prince de ce monde qu'avec le fondateur de la race<sup>2</sup>.

Nous n'entrerons pas ici dans une analyse critique de cette proposition. Mais elle montre que toute étude rigoureuse conduit à reconnaître que les décrets du concile de Trente sur le péché originel n'obligent pas à tenir la position historicisante. Ce qui était induit par l'état des connaissances du XVI<sup>e</sup> siècle ne l'est plus aujourd'hui. Aussi, sans rien enlever à l'autorité des textes de Trente, le théologien peut – et même doit – proposer une lecture nouvelle pour dire la valeur de l'héritage des Pères et en donner une interprétation homogène à l'ensemble de la doctrine chrétienne.

#### Débats actuels dans la catéchèse.

La discrétion du concile Vatican II a entraîné une certaine confusion dans le monde catholique. Faute d'une expression nette, des tendances divergentes se sont manifestées ; nous pouvons les saisir en notant les divergences entre les Catéchismes écrits par les conférences épiscopales européennes de France,

1. L'article cite le texte suivant : « Si quelqu'un ne confesse pas que le premier homme, Adam, quand il eut transgressé le précepte de Dieu dans le paradis, a perdu aussitôt la sainteté et la justice, dans lesquelles il avait été établi, et qu'il a encouru, par l'offense de cette prévarication, la colère, l'indignation de Dieu et, par suite, la mort dont Dieu l'avait souvent menacé et avec la mort, la captivité sous le pouvoir de celui qui dès lors eut l'empire de la mort (He 2, 14), c'est-à-dire le diable, et que, par l'offense de cette prévarication, Adam tout entier, selon le corps et selon l'âme, a été changé en un état pire, qu'il soit anathème. »

2. P. GUILLUY, col. 1056.

Belgique, Pays-Bas et Allemagne qui font droit à la perspective biblique renouvelée par les études couronnées au concile Vatican II, d'une part, et certains aspects du *Catéchisme de l'Église catholique*, d'autre part.

La première tendance est exprimée dans le Catéchisme écrit par la conférence épiscopale allemande :

La doctrine de l'universalité du péché a de multiples et importantes conséquences pratiques. Elle signifie que tout homme est pécheur : « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous égarons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous (1 Jn 1, 8). » Cette doctrine nous enlève les illusions que nous pouvons entretenir sur nous-mêmes et nous mène à ne pas éluder plus longtemps notre faute, à ne pas la minimiser et à ne pas chercher systématiquement ailleurs des boucs émissaires : les autres, le milieu, l'hérédité et les circonstances, les structures et les rapports sociaux... Mais la doctrine du péché originel nous incite à rester prudents au moment d'imputer à quelqu'un la responsabilité d'une faute personnelle, et à ne pas juger et condamner prématurément. En définitive, Dieu seul voit dans le cœur de l'homme. Il ne veut pas condamner, mais pardonner. Parce que nous savons que nous sommes pardonnés, nous devenons capables d'avouer notre péché. Il ne faut surtout pas isoler la doctrine de l'universalité du péché du contexte dans lequel elle se situe chez saint Paul : l'universalité du salut en Jésus-Christ. Autrement, on suscite une angoisse injustifiée devant le péché, et on accrédite une vision pessimiste du monde et de la vie qui va jusqu'à déprécier et à mépriser le corps humain et la culture humaine, dans une perspective dualiste. Le chrétien est suffisamment réaliste pour regarder en face l'abîme du péché ; mais il le voit à la lumière de l'espérance toujours plus grande qui nous est donnée en Jésus-Christ. La fonction la plus importante de la doctrine du péché originel est de nous renvoyer à Jésus-Christ comme à notre unique sauveur<sup>1</sup>.

Cette longue citation montre avec quel souci les rédacteurs du Catéchisme ont tenu compte des difficultés actuelles venues non seulement des sciences de la nature, mais surtout des sciences humaines. Ils ont tenu compte des exigences propres

1. *La Foi de l'Église*, Catéchisme pour adulte publié par la Conférence épiscopale allemande, trad. fse, Paris, Éd. du Cerf, Centurion et Brepols, 1987, p. 132-133. Le Catéchisme insiste ensuite sur la dimension prophétique du texte de la Genèse. On notera que les cardinaux Ratzinger et Kasper ont participé à sa rédaction.

à la théologie fondée sur les Écritures ; ainsi ils ont replacé les énoncés traditionnels dans la perspective manifestée par une lecture rigoureuse de saint Paul et se sont interdit d'imposer l'interprétation historicisante du chapitre 3 de la Genèse.

Tout autre est la tendance exprimée par le *Catéchisme de l'Église catholique* qui ouvre le paragraphe consacré au péché originel par la phrase suivante : « Le récit de la chute (Gn 3) utilise un langage imagé, mais il affirme un événement primordial, un fait qui a eu lieu au commencement de l'histoire de l'homme. La Révélation nous donne la certitude de foi que toute l'histoire humaine est marquée par la faute originelle librement commise par nos premiers parents » (n° 390). Ce texte se fonde sur le récit de la Genèse. Tout en concédant que le chapitre 3 de la Genèse fait usage d'« un langage imagé », le *Catéchisme* rappelle qu'il renvoie à un « événement primordial ». Deux interprétations sont alors possibles.

La première reconduit les décisions de la Commission biblique au temps de la crise moderniste pour imposer une lecture strictement historiciste ou fondamentaliste du texte biblique et par le fait même rejette toute étude scientifique<sup>1</sup>. Cette interprétation contredit tout le mouvement de l'exégèse catholique depuis plus d'un siècle<sup>2</sup>. Elle s'écarte de ce qui est dit par le concile Vatican II de la Révélation. Aussi, en continuité avec les analyses précédentes, nous pensons que le texte doit être entendu autrement. L'expression la plus importante, à nos yeux, est : « événement primordial ». Le mot « événement » est essentiel : en effet, il dit que l'acte créateur de Dieu

1. Elle oblige ceux qui la soutiennent à placer sur une carte le lieu où se trouvait le paradis perdu et à situer l'événement dans la chronologie de l'homínisation, telle qu'elle est admise dans ses grandes lignes par tous les anthropologues, présentation remarquablement résumée par Henry de LUMLEY, *L'Homme premier*, Paris, Odile Jacob, 1998. Le cardinal Schönborn écarte le créationnisme dans l'ouvrage collectif rendant compte de la rencontre à Castelgandolfo autour du pape Benoît XVI (Christoph SCHÖNBORN, *Schöpfung und Evolution*, Augsburg, Sankt Ulrich Verlag, 2007, p. 79 s.).

2. Elle introduit aussi une contradiction à l'intérieur même du Catéchisme qui fait l'éloge de la vérité scientifique pour la contredire en parlant des « premiers parents ». Nous verrons plus loin le changement de problématique depuis *Humani generis* qui est ici le texte de référence.

est un acte de bonté et que la source du mal n'est pas dans l'acte créateur, mais dans la rupture due au refus du don premier ; ce refus est le fruit de la liberté ; cette rupture doit donc être qualifiée d'événement, c'est-à-dire de fait historique qui rompt l'ordre naturel des faits. C'est un péché personnel qui est l'origine de l'état de péché transmis de génération en génération.

Nous avons cité la différence entre les deux Catéchismes pour dire la difficulté qui habite aujourd'hui la théologie pastorale. Sans attendre, notons que la tension entre les textes des catéchismes cités montre la pertinence de notre distinction entre péché du monde, péché d'Adam et péché originel. Chacune de ces expressions dit un aspect du mystère vécu par le croyant sauvé par Jésus-Christ. Le Catéchisme allemand glisse en effet de la notion de péché du monde à celle de péché d'Adam, pour revenir à la notion de péché originel. Les rédacteurs du Catéchisme romain ont promu l'interprétation historicisante du péché d'Adam ; de ce fait ils ne pouvaient plus rendre raison en profondeur de ce que la notion de péché originel a de spécifique. Plus significatif, ils ont placé le texte de la Genèse au principe de la doctrine au lieu de saint Paul. Plus grave encore, ils n'ont pas tenu compte de ce qui était écrit plus haut : « Il faut connaître le Christ comme source de la grâce pour reconnaître Adam comme source du péché » (n° 388).

Nous aborderons dans la troisième partie l'étude des points qui font difficulté. Mais sans attendre relevons le point le plus fondamental – la référence à la Bible – avant d'aborder rapidement les remises en causes venues des sciences humaines.

#### AUTORITÉ DES ÉCRITURES

La question posée par la mise à distance de l'interprétation historicisante du récit biblique fondateur est celle de l'autorité des Écritures, puisque le texte de la Genèse est cité comme le fondement de la doctrine. La question est celle de l'autorité de la Bible face à des nouveautés.

1. Le dernier chapitre explicitera ce que signifie la notion de péché personnel.

est un acte de bonté et que la source du mal n'est pas dans l'acte créateur, mais dans la rupture due au refus du don premier; ce refus est le fruit de la liberté; cette rupture doit donc être qualifiée d'événement, c'est-à-dire de fait historique qui rompt l'ordre naturel des faits. C'est un péché personnel<sup>1</sup> qui est l'origine de l'état de péché transmis de génération en génération.

Nous avons cité la différence entre les deux Catéchismes pour dire la difficulté qui habite aujourd'hui la théologie pastorale. Sans attendre, notons que la tension entre les textes des catéchismes cités montre la pertinence de notre distinction entre péché du monde, péché d'Adam et péché originel. Chacune de ces expressions dit un aspect du mystère vécu par le croyant sauvé par Jésus-Christ. Le Catéchisme allemand glisse en effet de la notion de péché du monde à celle de péché d'Adam, pour revenir à la notion de péché originel. Les rédacteurs du Catéchisme romain ont promu l'interprétation historicisante du péché d'Adam; de ce fait ils ne pouvaient plus rendre raison en profondeur de ce que la notion de péché originel a de spécifique. Plus significatif, ils ont placé le texte de la Genèse au principe de la doctrine au lieu de saint Paul. Plus grave encore, ils n'ont pas tenu compte de ce qui était écrit plus haut: « Il faut connaître le Christ comme source de la grâce pour reconnaître Adam comme source du péché » (n° 388).

Nous aborderons dans la troisième partie l'étude des points qui font difficulté. Mais sans attendre relevons le point le plus fondamental – la référence à la Bible – avant d'aborder rapidement les remises en causes venues des sciences humaines.

#### AUTORITÉ DES ÉCRITURES

La question posée par la mise à distance de l'interprétation historicisante du récit biblique fondateur est celle de l'autorité des Écritures, puisque le texte de la Genèse est cité comme le fondement de la doctrine. La question est celle de l'autorité de la Bible face à des nouveautés.

1. Le dernier chapitre explicitera ce que signifie la notion de péché personnel.

#### La rencontre avec les sciences.

Le premier point concerne le conflit entre la science et la foi reconduit par la lecture historicisante qui fait comme si rien n'avait été découvert depuis deux siècles en ce qui concerne l'apparition de l'humanité sur la Terre. Certes la question est ouverte, mais la vision d'ensemble qui préside aux découvertes faites depuis près de deux siècles est désormais incontestable, aussi nul ne saurait nier la valeur de la présentation en arborescence des espèces vivantes sur une échelle de temps qui englobe des millions d'années et nul ne peut refuser que l'espèce *homo sapiens* fasse partie de cet ensemble<sup>1</sup>.

À l'encontre de cette manière de voir les choses, dès l'introduction, nous avons dit que nous développons une théologie dans une perspective sapientielle, c'est-à-dire qu'elle aurait le souci de la vérité puisée à toutes ses sources. Le théologien se doit en effet de recevoir ce qui est vrai et vérifié et donc ce que lui enseigne la science. Le récuser est vain, comme le disait Pascal à ses adversaires: « Ce fut aussi en vain que vous obtîmes contre Galilée ce décret de Rome qui condamnait son opinion touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos; et si l'on avait des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empêcheraient pas de tourner, et ne s'empêcheraient pas de tourner avec<sup>2</sup>. » Plus

1. Ainsi que le dit le pape Jean-Paul II dans le Discours à l'Académie pontificale des sciences, le 22 octobre 1996: « Aujourd'hui [...] de nouvelles connaissances conduisent à reconnaître dans la théorie de l'évolution plus qu'une hypothèse. [...] La convergence, nullement recherchée ou provoquée, des résultats des travaux menés indépendamment les uns des autres, constitue par elle-même un argument significatif en faveur de cette théorie. » Le pape reconnaît l'existence d'une pluralité d'interprétations: « À vrai dire, plus que de la théorie de l'évolution, il convient de parler des théories de l'évolution. Cette pluralité tient, d'une part, à la diversité des explications qui ont été proposées du mécanisme de l'évolution et, d'autre part, aux diverses philosophies auxquelles on se réfère. »

2. PASCAL, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 813. Il poursuit: « Ne vous imaginez pas de même que les lettres du pape Zacharie pour l'excommunication de saint Virgile, sur ce qu'il tenait qu'il y avait des antipodes, aient

largement, l'essor de l'athéisme en Occident montre bien que quand le dogme s'impose à l'encontre de ce qui est démontré, la confiance en l'Église disparaît et avec elle la foi. Au contraire, une théologie sapientielle est accueillante pour toute vérité et elle accepte de se renouveler pour accueillir ce qui est nouveau, à condition que ce soit vérifié. Or l'étude scientifique donne des certitudes incontestables et la théologie se doit de les prendre en compte – comme nous le faisons dans notre recherche.

Il est manifeste que cette attitude est fidèle à l'esprit de la théologie qui est recherche du vrai. En effet, les Pères du concile de Trente n'avaient aucune raison de remettre en question la lecture historicisante de la tradition augustiniennne des récits de la Genèse. Ils avaient le souci d'écarter les périls nés de l'humanisme et du luthéranisme; ils ne se posaient pas les questions venues au jour plusieurs siècles après. Il est donc vain de leur demander d'avoir répondu par avance à ces questions et de présenter leur interprétation comme la solution à des difficultés qu'ils n'ont même pas soupçonnées. Comme le disait Pascal dans le texte cité dans l'introduction de cette deuxième partie, de nouvelles connaissances font voir des choses nouvelles, aussi le respect dû aux Anciens mène à dire ce qu'ils n'ont pas dit, voire à s'écarter de leurs affirmations. Ce n'est pas là idolâtrie du nouveau, mais le respect même du mouvement de la vérité, comme le notait le père Labourdette: « Nous ne croyons pas que la théologie ait achevé sa tâche: elle ne l'achèvera pas avant le dernier jour; et cela non seulement parce que son état "terrestre" est un état d'imperfection, mais parce que l'évolution humaine elle-même ne peut cesser d'appeler l'esprit vers de nouveaux aspects d'une vérité révélée

anéanti ce nouveau monde; et qu'en outre qu'il eût été déclaré que cette opinion était une erreur bien dangereuse, le roi d'Espagne ne se soit pas bien trouvé d'en avoir plutôt cru Christophe Colomb qui en venait, que le jugement de ce pape qui n'y avait point été. » Dans la même lettre Pascal écrit: « Comme l'Écriture se peut interpréter en différentes manières, au lieu que le rapport des sens est unique, on doit, en ces matières, prendre pour la véritable interprétation de l'Écriture celle qui convient au rapport fidèle des sens » (*ibid.*, p. 811). Toute la philosophie des sciences et la rigueur scientifique consistent à établir la fidélité du rapport des sens.

largement, l'essor de l'athéisme en Occident montre bien que quand le dogme s'impose à l'encontre de ce qui est démontré, la confiance en l'Église disparaît et avec elle la foi. Au contraire, une théologie sapientielle est accueillante pour toute vérité et elle accepte de se renouveler pour accueillir ce qui est nouveau, à condition que ce soit vérifié. Or l'étude scientifique donne des certitudes incontestables et la théologie se doit de les prendre en compte – comme nous le faisons dans notre recherche.

Il est manifeste que cette attitude est fidèle à l'esprit de la théologie qui est recherche du vrai. En effet, les Pères du concile de Trente n'avaient aucune raison de remettre en question la lecture historicisante de la tradition augustinienne des récits de la Genèse. Ils avaient le souci d'écarter les périls nés de l'humanisme et du luthéranisme ; ils ne se posaient pas les questions venues au jour plusieurs siècles après. Il est donc vain de leur demander d'avoir répondu par avance à ces questions et de présenter leur interprétation comme la solution à des difficultés qu'ils n'ont même pas soupçonnées. Comme le disait Pascal dans le texte cité dans l'introduction de cette deuxième partie, de nouvelles connaissances font voir des choses nouvelles, aussi le respect dû aux Anciens mène à dire ce qu'ils n'ont pas dit, voire à s'écarter de leurs affirmations. Ce n'est pas là idolâtrie du nouveau, mais le respect même du mouvement de la vérité, comme le notait le père Labourdette : « Nous ne croyons pas que la théologie ait achevé sa tâche : elle ne l'achèvera pas avant le dernier jour ; et cela non seulement parce que son état "terrestre" est un état d'imperfection, mais parce que l'évolution humaine elle-même ne peut cesser d'appeler l'esprit vers de nouveaux aspects d'une vérité révélée

anéanti ce nouveau monde ; et qu'en outre qu'il eût été déclaré que cette opinion était une erreur bien dangereuse, le roi d'Espagne ne se soit pas bien trouvé d'en avoir plutôt cru Christophe Colomb qui en venait, que le jugement de ce pape qui n'y avait point été. » Dans la même lettre Pascal écrit : « Comme l'Écriture se peut interpréter en différentes manières, au lieu que le rapport des sens est unique, on doit, en ces matières, prendre pour la véritable interprétation de l'Écriture celle qui convient au rapport fidèle des sens » (*ibid.*, p. 811). Toute la philosophie des sciences et la rigueur scientifique consistent à établir la fidélité du rapport des sens.

qui dépassera toujours nos plus parfaites synthèses<sup>1</sup>. » Cette ouverture est inscrite dans le dépassement du concile de Trente par le concile Vatican II, comme nous l'avons souligné.

#### L'autorité de l'Écriture.

La question de l'autorité et de la véracité de l'Écriture sainte a été traitée amplement dans l'Église catholique. Une première étape a été franchie dans la théologie catholique quand elle a renoncé à employer le mot « inerrance ». Ce terme dit qu'il n'y a pas d'erreur dans la Bible ; il relève d'une certaine conception du texte selon laquelle il transmettrait des vérités marquées du sceau de la vérité, puisque Dieu s'y exprimerait directement. Le rejet de cette conception a été redit par le pape Jean-Paul II lors de la présentation du travail de la Commission biblique pontificale, le 23 avril 1993<sup>2</sup> : « Certains chrétiens [...] ont tendance à croire que, Dieu étant l'Être absolu, chacune de ses paroles a une valeur absolue, indépendante de tous les conditionnements du langage humain. Il n'y a donc pas lieu, selon eux, d'étudier les conditionnements pour opérer des distinctions qui relativiseraient la portée des paroles. Mais c'est là se faire illusion et refuser, en réalité, les mystères de l'inspiration scripturaire et de l'Incarnation, en s'attachant à une fausse notion de l'Absolu<sup>3</sup>. » La notion d'inerrance a

1. Michel LABOURDETTE, *Revue thomiste*, 1947, n° 1, p. 15.

2. Discours aux cardinaux et à la Commission pontificale, 6 juin 1993, *Documentation catholique*, n° 2073.

3. Le pape poursuit : « Aucun des aspects humains du langage ne peut être négligé. Les progrès récents des recherches linguistiques, littéraires et herméneutiques ont amené l'exégèse biblique à ajouter à l'étude des genres littéraires beaucoup d'autres points de vue (rhétorique, narratif, structuraliste) ; d'autres sciences humaines, comme la psychologie et la sociologie, ont également été mises à contribution. À tout cela on peut appliquer la consigne que Léon XIII donnait aux membres de la Commission biblique : "Qu'ils n'estiment étranger à leur domaine rien de ce que la recherche industrielle des modernes aura trouvé de nouveau ; bien au contraire, qu'ils aient l'esprit en éveil pour adopter sans retard ce que chaque moment apporte d'utile à l'exégèse biblique" » (COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *L'Interprétation de la Bible dans*

été abandonnée grâce à une manière nouvelle de comprendre comment les Écritures ont été écrites et composées sous l'influence de l'Esprit de Dieu. La notion d'inspiration tient compte du fait que l'auteur n'est pas un scribe passif, voire inconscient, ravi en extase ou enlevé dans les cieux. Le respect de l'auteur humain permet de rendre raison des limites du texte ; il participe de la culture du temps et il obéit aux règles de la production littéraire<sup>1</sup>. La notion de genre littéraire en découle. Un texte s'inscrit dans une certaine forme d'expression dont il respecte les exigences internes. Il n'est pas un énoncé intemporel. Ainsi les textes bibliques doivent être compris dans leur sens littéral, celui que l'auteur avait l'intention de dire et de transmettre compte tenu de l'état du savoir alors disponible, des circonstances et donc d'une certaine représentation du monde, de l'homme et de Dieu. C'est dans cet esprit que nous avons mené l'étude biblique de la deuxième partie de notre recherche et souligné que le récit de Genèse 2 - 3 était un texte de sagesse qui devait être compris en référence avec l'histoire du peuple élu pour son sens littéral et situé par rapport à l'accomplissement dans le Christ pour son sens plénier<sup>2</sup>.

Ainsi, la lecture fondamentaliste qui récuse la chronologie proposée par la science à propos du commencement de l'humanité ne saurait être reçue. Nous parlerons de ce point dans la troisième partie en situant mieux le savoir scientifique en ses limites épistémiques. Pour mener cela à bien, il faudra introduire des éléments philosophiques spécifiques.

*l'Église*, Allocution de sa sainteté le pape Jean-Paul II, Montréal, Éditions paulines, 1994, p. 9-10).

1. Sur ces questions, dans une perspective historique, voir François LAPLANCHE, *La Bible en France entre mythe et critique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1994. Au plan de l'exégèse, voir COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *L'Interprétation de la Bible dans l'Église*, Vatican, Libreria editrice Vaticana, 1994.

2. Sur cette méthode, voir Charles BAUMGARTNER, *Le Péché originel*, Paris, Desclée, 1969, p. 3 s.

**Imitation versus génération ?**

Un autre point fait difficulté. Aujourd'hui, en effet, compte tenu de l'essor des sciences, un lecteur moderne s'étonne de voir présenter comme exclusives génération et imitation. Les études faites en sciences humaines ont bien montré que la notion de génération ne se réduit pas au seul aspect biologique, car elle inclut l'éducation et l'influence culturelle. En effet, si le péché originel est transmis par génération au sens immédiat du terme, il a le statut d'une maladie génétique, car il se limite aux apports de la génétique et se réduit à un transfert d'information strictement matérielle. Son emploi risque de tomber dans le travers dénoncé par Thomas d'Aquin quand il précise que le péché originel n'est pas une déficience physique ; si tel était le cas, ce serait une excuse : « En admettant que des défauts corporels passent de père en fils par le fait de l'origine, et même certains défauts de l'âme par voie de conséquence, en raison du mauvais état du corps, comme on le voit pour les débiles engendrés par des débiles ; il ne reste pas moins que ce fait même de tenir un défaut de son origine paraît exclure toute idée de faute, puisqu'il est essentiel à la faute d'être volontaire. Ainsi, à supposer même que l'âme raisonnable serait transmise, la souillure, dès lors qu'elle ne serait pas dans la volonté de l'enfant, perdrait le caractère spécifique d'une faute obligeant à une peine : "Personne, dit le Philosophe, ne blâmera un aveugle-né, on le plaindra plutôt"<sup>1</sup>. »

Il est important de souligner ce point qui permet d'éviter toute confusion avec les connaissances médicales venues de la génétique.

Par ailleurs qui ne sait, à la lumière de la psychologie la plus élémentaire – renforcée par l'apport de la psychanalyse<sup>2</sup> –,

1. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Ia IIae, q. 81 a. 1 ; trad. fse, Paris, Éd. du Cerf, 1984, t. II, p. 515-516.

2. Les psychanalystes parlent de « répétition » pour dire comment les comportements source de malheur passent de génération en génération. Ce n'est pas défaut corporel, mais déformation de la *psyché*, c'est-à-dire de l'âme. Les psychanalystes parlent bien d'une transmission héréditaire ; elle met en jeu l'inconscient. Nous verrons ce point plus en détail dans la troisième partie.

que le petit d'homme venant au monde est marqué très profondément par le comportement de ses parents et que c'est le pire des réductionnismes que de vouloir tout expliquer par les gènes ? Le combat contre le réductionnisme matérialiste a obligé les médecins, les éducateurs, les théologiens et les philosophes spiritualistes à insister sur le fait que la venue à la conception d'un enfant ne se réduit pas à des mécanismes purement biologiques. Un enfant est le fruit d'une rencontre interpersonnelle<sup>1</sup>. La parole y joue un rôle fondamental, aussi la transmission d'une génération à une autre ne se réduit pas aux éléments physiologiques de la conception (fusion des gamètes), mais concerne les années où l'enfant dépend de ses parents non seulement pour sa vie biologique et corporelle, mais pour l'accès à son identité et à sa vocation. Cette dimension personnaliste de la vie humaine est une nouveauté dont le théologien doit tenir compte.

Une lecture non matérialiste de l'affirmation de la transmission du péché par génération invite à reconnaître qu'en humanité la génération n'est pas réduite à la dimension biologique du terme évoquée par l'opposition entre génération et éducation ou imitation, car la référence à la culture est première pour une anthropologie non matérialiste. La notion de génération a été renouvelée et élargie. La réduire à l'exercice de la sexualité est une option matérialiste.

C'est donc une meilleure connaissance de la dimension relationnelle de la personne qui invite à nuancer l'opposition entre imitation et génération en situant les textes conciliaires (Orange et Trente) dans leur contexte culturel, qui n'était pas attentif à la dimension personnaliste de l'anthropologie chrétienne. Ce qui a été dit plus haut du péché du monde et du péché d'Adam considéré comme patriarche de l'humanité est plus ouvert que ne laisse entendre une lecture superficielle de cette opposition. Là encore, les progrès des connaissances permettent une meilleure intelligence des textes anciens quand ils ne sont pas interprétés de manière fondamentaliste.

1. Sur ce point, il faut noter l'importance des travaux de Denis VASSE qui montre, à la lumière de l'expérience psychanalytique, l'irréductibilité de l'être humain à la biologie, et cela à cause de l'importance de la parole qui donne accès à l'ordre symbolique. Voir en particulier DENIS VASSE, *La Chair envisagée, la génération symbolique*, Paris, Éd. du Seuil, 1988, et *La Vie et les Vivants*, Paris, Éd. du Seuil, 2001.

## LE TRAVAIL THÉOLOGIQUE ACTUEL

La question du péché originel n'est donc pas limitée à des questions d'exégèse ; elle implique des interrogations qui relèvent de l'ensemble de la théologie catholique. Pour cette raison, il importe de relever les enjeux actuels en trois domaines qui sont importants pour la vie spirituelle et la pratique chrétienne : le primat de la grâce, le mystère pascal et aussi la théologie mariale.

**Primauté de la grâce.**

L'étude de la Tradition et celle des textes de l'Écriture montrent que la Bible doit être lue dans son unité et son dynamisme. Cette méthode a permis de voir que la notion de salut est première et que la notion de péché se comprend à partir d'elle. En effet, dans l'Ancien Testament, c'est à la lumière de l'Exode et de l'Exil que se comprend le texte sapientiel de la Genèse (Gn 2, 4b - 3, 24). Il en va de même *a fortiori* de la réflexion de Paul sur Adam. C'est parce qu'il sait que le Christ est le sauveur de toute l'humanité qu'il reprend le texte de la Genèse. Le chemin de la Révélation n'est pas allé de la faute au Rédempteur, mais de la reconnaissance de l'action de Dieu sauveur à l'intelligence de la nature du salut et donc du péché qu'il surmonte. Pour en dire la dimension universelle, la référence à Adam est éclairante.

Lorsque le contexte de pensée change et que le texte de la Genèse ne peut plus être lu comme il y a quelque deux mille ans – pour des raisons objectives –, la référence de Paul reste pertinente quand elle est située dans son propre mouvement. C'est respecter le sens littéral de l'épître aux Romains que de reconnaître que Paul n'a pas voulu enseigner l'historicité des premiers parents du genre humain ; il voulait dire l'universalité du salut. Il voulait dire également que le salut était une œuvre de grâce, puisque le pécheur ne peut prendre conscience de sa condition que si lui adviennent de l'extérieur une parole et une présence. Paul en a fait l'expérience lors de sa conversion et il l'a expérimentée dans son œuvre de prédicateur de l'Évangile du salut et de pasteur de communautés chrétiennes.

Dans la théologie du péché, la notion de grâce est première. Paul a inscrit son propos dans la cosmologie et la vision de l'histoire de son temps, sans prétendre les absolutiser et c'est une erreur que d'interpréter ces points comme une vérité éternelle.

#### Le mystère pascal.

Un autre point mérite attention. Paul ne parle pas du salut uniquement en référence à sa propre conversion et à celle des Gentils, mais à raison de la manière dont Jésus a vécu. Le mystère pascal montre en Jésus une manière d'être. Elle est dite par le cantique que Paul reprend dans l'épître aux Philippiens : « Lui de condition divine ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu, mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave et devenant semblable aux hommes... » (Ph 2, 6-8). Le texte expose un mouvement inverse de celui qui a été vécu par Adam ; celui-ci a rompu l'alliance parce qu'il voulait être « comme un dieu ». Toute l'épître montre que c'est donc à partir de l'attitude du Christ que paraît la nature réelle de la faute d'Adam, c'est-à-dire de tout homme.

On retrouve donc ce qui a été dit dans le premier chapitre de cette partie : le mal ne se connaît que dans le bien. Ce n'est qu'en retour que, par sa présence, le mal manifeste la grandeur et la beauté du bien. Il y a là un problème métaphysique fort profond : Peut-on comprendre le bien sans l'expérience du mal ? C'est l'objet du dialogue entre les religions d'Orient et la tradition chrétienne<sup>1</sup>. Pour la tradition chinoise, en effet, le mal est nécessaire comme l'ombre l'est à la lumière, pour la faire paraître belle. Le mal est réduit au négatif. La sensibilité chrétienne n'entre pas dans cette perspective et, pour cette raison, elle n'hésite pas à parler de péché, pour dire que tout mal doit être refusé. Nous insistons sur ce point, en relevant que la primauté du pardon dans la reconnaissance de la faute ôte toute culpabilité morbide.

1. Sur ce point, voir François JULLIEN, *L'Ombre au tableau, du mal ou du négatif*, Paris, Éd. du Seuil, 2004.

dant librement à la prévenance de Dieu. Grâce à cette métaphysique nous pouvons voir comment, à travers le sens imagé des termes du récit, est visé un sens qui est de l'ordre de la transcendance. Cette option permet de manifester que ce que désigne la notion de péché originel n'est pas une fiction, mais un événement fondateur qui ne se laisse pas enfermer dans l'anecdotique d'un récit du passé.

#### Note sur la théologie mariale.

Dans les milieux chrétiens la question du péché originel rencontre la théologie mariale à partir de la notion d'Immaculée Conception. La question théologique est complexe, comme le montre Dominique Cerbelaud dans son ouvrage sur la théologie mariale où il retrace l'histoire du dogme avant d'assumer les apports de la théologie moderne<sup>1</sup>. Nous n'entrerons pas dans la question de l'Immaculée Conception comme telle, mais seulement pour établir le lien entre le dogme que nous recevons en son état actuel et le travail de recherche que nous menons sur le péché originel. La question est alors : Le fait que l'Église ait officialisé la notion d'Immaculée Conception ne renforce-t-il pas la valeur de l'interprétation tridentine de péché originel et n'interdit-il pas de chercher à la repenser ? Pour répondre nous devons préciser deux points.

Le premier est que les énoncés théologiques et dogmatiques concernant la Vierge Marie sont toujours relatifs au mystère du Christ. Le Magistère catholique a toujours été critique vis-à-vis des dévotions populaires qui vénèrent la Vierge Mère sans percevoir le fondement christologique de ces pratiques. Ainsi, la théologie mariale doit rester seconde par rapport à la christologie et donc la recherche sur les origines du péché ne peut être tranchée par un énoncé marial.

Le deuxième est que l'histoire du dogme montre que la notion d'Immaculée Conception est récente ; elle ne peut prétendre résumer toute la tradition de l'Église, puisqu'elle est ignorée par les Pères grecs et a été rejetée par ces grandes figures de la théologie que sont saint Bernard et saint Thomas d'Aquin.

En théologie mariale, comme en toute autre partie de la théologie, tout énoncé doit avoir un enracinement dans les Écritures. La théologie de l'Immaculée Conception repose sur la salutation où Marie est qualifiée de « pleine de grâce ». Constatant la difficulté de reconduire la notion de péché originel, la théologie mariale doit se remettre en chantier pour elle-même. Dans cette perspective, on pourrait dire que l'effort

1. Dominique CERBELAUD, *Marie, un parcours dogmatique*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Cogitatio fidei », 232, 2004.

entrepris dans cette étude est une bonne opportunité pour la théologie mariale qui est invitée à s'approfondir car des voies nouvelles lui sont offertes<sup>1</sup>. En effet, il est clair que nous avons montré que la notion de péché originel est au service de l'affirmation de la primauté de la grâce, aussi notre conclusion englobe la reconnaissance d'une prévenance spéciale de Dieu à l'égard de Marie appelée à être « *theotokos*, mère de Dieu ».

#### CONCLUSION

Les réflexions sur la Bible faites dans ce chapitre montrent que les interprétations de la doctrine sont conditionnées par des choix préalables qui relèvent de la philosophie ou d'une vision du monde, voire d'une idéologie<sup>2</sup>. Aussi la réflexion théologique ne peut se limiter à des commentaires des textes bibliques pris hors de leur contexte. Il importe de faire une étude des visions du monde puisque, comme on l'a vu, c'est en fonction d'une vision d'ensemble que l'on donne un sens aux textes bibliques. C'est dans cet esprit de recherche que la réflexion doit se poursuivre en lien avec une explicitation philosophique. La position fondamentaliste (tant chez les fondamentalistes protestants que chez les traditionalistes catholiques) est liée à une philosophie de style positiviste : le texte de référence est considéré comme un absolu et il impose une interprétation qui clôt *a priori* tout débat. À cette philosophie positiviste, nous opposons une métaphysique qui privilégie l'existence et donc est attentive à la conduite humaine répon-

1. Il faut, une fois encore, dénoncer la confusion répandue dans la mentalité commune entre immaculée conception et virginité de Marie ; elle cautionne l'idée fautive que le péché d'Adam serait la relation sexuelle d'Adam avec Ève. La théologie du mariage chrétien bute sans cesse sur cet obstacle développé à plaisir par les ennemis de la foi chrétienne.

2. Le terme est entendu au sens banal, comme reflet d'une pratique ou d'une politique. Le fondamentalisme en est un bon exemple. Une exigence morale et sociale est à la base d'une doctrine.

## CONCLUSION

Au terme de ce long parcours de recherche théologique, je propose un bilan de la réflexion en sept points qui constituent comme les branches du porte-flambeau mystique. Face à la diversité des matériaux rencontrés, j'ai voulu être fidèle à la méthode préconisée par Pascal : « Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut<sup>1</sup>. »

Au terme de l'étude, et pour récapituler la proposition théologique qui est faite, je reprends le chemin parcouru en rappelant que le but de la recherche est de clarifier la notion de péché originel et de la mettre au service de l'affirmation de l'amour sauveur de Dieu révélé dans l'Évangile de Jésus-Christ.

### Saint Augustin.

La première étape a consisté à donner une présentation de la notion de péché originel en retraçant sa genèse par l'étude du créateur de l'expression, saint Augustin. Ce maître de la

1. Le texte des *Pensées* (intitulé « Soumission ») poursuit : « Qui ne fait ainsi n'entend pas la force de la raison. Il y en a qui faillent contre ces trois principes, ou en assurant tout comme démonstratif, manque de se connaître en démonstration, ou en doutant de tout, manque de savoir où il faut se soumettre, ou en se soumettant en tout, manque de savoir où il faut juger » (PASCAL, *Pensées*, dans *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, 2000, p. 601). Le verbe « se soumettre » est aujourd'hui péjoratif, il dit une humiliation ; nous l'entendons ici comme réceptivité créatrice.

pensée occidentale a forgé l'expression « péché originel » pour répondre à la question qui hante toute l'humanité : Quelle est l'origine du mal ? Face au scandale de la mort des petits enfants, Augustin a voulu sauvegarder la justice et la bonté de Dieu et il a souligné la responsabilité humaine. Il a employé la notion de péché au sens strict. Le péché est ce que Dieu récuse et combat tout au long des alliances conclues avec l'humanité, selon une histoire accomplie dans la « nouvelle et éternelle Alliance » réalisée en son Fils, mort et ressuscité, source de l'Esprit-Saint.

Sa construction théologique à forte imprégnation métaphysique s'est appuyée sur le récit biblique (Gn 2, 4b - 3, 24), interprété, conformément à la culture de l'époque, comme le compte rendu d'événements qui auraient eu lieu au commencement de l'histoire, Adam et Ève étant les « premiers parents » du genre humain. Chez Augustin, le recours à la notion de péché originel s'est appuyé sur les textes où Paul, voulant montrer l'universalité du salut accompli par Jésus-Christ, appelle Jésus « le Nouvel Adam », et le présente en parallèle et opposition avec « le premier Adam » qui, par sa désobéissance, a entraîné l'humanité dans la mort. Comme saint Paul, Augustin insiste sur la primauté de la grâce ; il souligne que l'homme ne mérite pas l'amour dont il est aimé de Dieu.

Pour bien comprendre ces propos, il fallait les situer dans la tradition patristique. On a vu comment le thème de la faute des premiers parents, quasiment absent de l'Ancien Testament, est foisonnant dans la littérature intertestamentaire juive qui a fourni des éléments à l'imaginaire chrétien.

Une étude plus particulière a été faite de l'évolution de la pensée de saint Augustin, en lutte contre Pélagé chez qui il voyait une corruption de la théologie de la grâce. Marqué non seulement par le remords de ses fautes personnelles, mais aussi par le pessimisme dû au pillage de Rome et à la destruction de l'Afrique chrétienne par les Vandales, saint Augustin a durci ses positions dans des textes polémiques. Comme ceux-ci ont servi de fondement à la Réforme et au jansénisme, il était nécessaire de bien les situer. La distinction de l'œuvre d'Augustin en deux parts rejoint la démarche de saint Thomas d'Aquin. Sans s'écarter de la perspective augustinienne, ce maître a eu le souci de ne pas méconnaître la grandeur de l'être humain et sa capacité de participer à l'œuvre du salut. C'est dans ce même esprit que l'Église a cherché une

voie moyenne entre humanisme et Réforme lors du concile de Trente qui a défini la doctrine du péché originel.

### Étude biblique.

La deuxième partie a présenté une étude biblique. Elle a été conduite en se libérant de l'exclusivité de l'interprétation augustinienne qui est apparue comme une lecture parmi d'autres, d'autant que la doctrine du péché originel a ajouté au texte biblique. L'étude actuelle bénéficie en effet de ressources qui n'étaient pas disponibles au temps d'Augustin, ni au temps de ses commentateurs et successeurs. Il est apparu qu'il fallait commencer par clarifier la notion de péché. Comme tout autre mal en général, le péché est non-être, privation d'un bien requis à l'intégrité du sujet et à sa nature. Il ne se comprend bien que si le bien est connu. Ainsi le don de la Loi est-il premier ; plus encore, le pardon manifeste que l'amour de Dieu est premier. C'est dans cette perspective que se comprend le parallèle paulinien entre Adam et Jésus.

La notion de péché ayant été clarifiée, il était possible d'étudier les expressions bibliques qui disent le rapport entre un et tous ; ce rapport est au cœur de la notion de péché originel. Pour cela l'étude a soigneusement distingué entre les expressions bibliques « péché du monde » et « péché d'Adam », d'une part, et « péché originel », d'autre part.

L'étude de la notion de péché du monde a permis de mieux comprendre que l'humanité est un corps solidaire où chacun est à la fois victime et responsable du mal, face à un mal déjà là.

La notion de péché d'Adam désigne ce que la Bible dit de la faute d'Adam et elle a été étudiée par manière de commentaire de la Genèse (Gn 2, 4b - 3, 24). Une première étape a consisté dans une enquête sur le sens littéral du texte, selon les exigences de l'exégèse scientifique attentive à reconnaître le genre littéraire et l'enracinement dans l'histoire pour dire l'intention de l'auteur. Cette analyse a permis de voir que le texte a le souci d'universaliser l'expérience de la faute et du malheur qui s'ensuit. Cette expérience a été vécue par le peuple élu, Israël, héritier de la promesse et éclairé par la Loi. Le texte a statut de mythe fondateur disant l'histoire de tous dans des figures qui ne sont pas de simples personnages

historiques. La seconde étape de cette étude a replacé les deux chapitres dans l'ensemble des onze premiers chapitres de la Genèse et donc dans la dynamique de l'histoire du salut, perspective qui a eu pour effet de rendre au salut la première place et ainsi permis de mieux comprendre la primauté de la grâce.

L'analyse a montré la différence entre, d'une part, la perspective biblique et, d'autre part, les constructions gnostiques ou spiritualistes qui thématisent le péché dans la symbolique de la chute. La notion de péché originel est apparue dans sa spécificité qui est de confesser la bonté de Dieu et la grandeur de l'être humain responsable de ses actes.

Il est apparu que les trois expressions ne pouvaient plus être confondues, comme on le faisait habituellement en regroupant dans la seule notion de péché originel tous les éléments tirés de la Bible et de la Tradition. Leur distinction est nécessaire. Si elles ne sont pas les parties les unes des autres, ces notions ne s'excluent pas ; elles se recourent pour dire la réalité du péché (refus de l'amour prévenant de Dieu et de son pardon) et la solidarité des êtres humains tant au présent qu'au cours de l'histoire. Cette distinction a permis de bien voir la stricte notion de péché originel qui a été alourdie de considérations sans fondement dans les Écritures et par là de la purifier et d'en souligner la portée métaphysique : dire la bonté et la justice de Dieu en disant la responsabilité de l'homme pécheur. Cette purification impose de rompre avec les développements qui s'écartent des sources de la foi. Elle surmonte les dérives dénoncées par l'humanisme moderne.

#### Origine du mal.

L'étude biblique s'est prolongée par une troisième partie. Celle-ci a pris de face la question qui hante la conscience humaine : Pourquoi le mal ? Pourquoi l'être humain commet-il le péché et construit-il son propre malheur ?

Une étude philosophique a distingué entre origine et commencement. Le commencement est le premier instant d'une durée, tandis que l'origine est la cause coextensive à tout ce qui est dans la totalité du cours de la durée. Cette distinction est un moment essentiel de la réflexion car elle permet de rendre aux textes fondateurs leur vrai sens.

En premier lieu, cette distinction rend raison de la nature même de la manière de dire l'origine du péché. Il faut un langage spécifiquement métaphysique. Mais son caractère abstrait ne peut suffire ; aussi, l'expérience du péché – en son origine, son développement et ses conséquences – invite à l'exprimer par un récit qui met en œuvre des symboles. Le mythe, comme récit fondateur, a donc sa place pour dire l'origine. Mais comme il y a une grande plasticité de l'expression symbolique, il a fallu montrer comment, dans la culture occidentale post-chrétienne, le mythe adamique a été non seulement sécularisé, mais renversé. Cela a montré la nécessité de revenir à la source de la Révélation et de souligner la dimension métaphysique de l'expression « péché originel », qui se situe dans la transcendance de l'instant où une vie prend forme – que ce soit pour les premiers êtres humains ou tout au long de l'histoire et encore aujourd'hui.

En second lieu, la distinction entre origine et commencement permet de faire face aux difficultés venues des sciences de la nature. Tandis que le traditionalisme ou le fondamentalisme s'enferment dans une perspective qui rend la foi insignifiante ou désuète, voire irrecevable, cette distinction permet de rendre à la notion de péché originel son vrai sens théologique et de recevoir les apports irréfutables venus de l'étude de l'apparition de l'humanité au cours du processus évolutif. La notion théologique ne prétend pas donner une information sur le premier homme – au commencement de l'humanité – mais bien sur l'origine du péché. Le péché originel est originel au sens strict ; il ne relève pas d'une étude archéologique.

Un dernier chapitre a situé le péché originel dans le débat moral sur la cause de la faute et souligné la nécessité du recours à la notion de péché, plus précise que celle de faute, car elle est la rupture d'une relation – « contre toi, et toi seul, j'ai péché », dit la liturgie chrétienne en reprenant le psaume pénitentiel.

#### Le péché originel comme originel.

Cet exposé de théologie ne s'est pas contenté d'exposer des connaissances sur les textes fondateurs et les problématiques. Il a exposé et justifié des propositions nouvelles en théologie.

La première proposition était de ne pas rassembler la totalité de la réponse chrétienne sous le seul chef de l'expression « péché originel ». Jadis, dans une époque d'ignorance des dimensions réelles de l'histoire humaine (des dizaines, voire des centaines de milliers d'années, et non plus quelque six mille ans), on pouvait tout rassembler dans la même expression ; aujourd'hui, il faut distinguer entre les trois expressions étudiées. Les deux premières (péché du monde et péché d'Adam) sont dans la Bible ; la troisième (péché originel) a été forgée par saint Augustin. Toutes trois sont spécifiques ; aussi elles ne peuvent être amalgamées ou fusionnées. Elles s'entrecroisent cependant, parce qu'elles parlent toutes du péché comme tel et donc du refus de l'amour et de la grâce de Dieu ; elles disent également le rapport entre un et tous. Elles le font chacune à sa manière et leur convergence est source de sens.

La deuxième proposition consiste à user de manière systématique de la distinction entre origine et commencement. L'expression « péché originel » doit être entendue au sens strict. Elle dit l'origine du péché. Il faut donc abandonner toute lecture concordiste ou fondamentaliste et cesser d'imaginer que le texte biblique a été écrit pour pallier les insuffisances de l'observation scientifique. La théologie ne répond pas à la quête du premier *homo sapiens*. Elle a mieux à faire : étudier la relation de l'homme et de Dieu.

La troisième proposition a consisté à relever que la notion de péché n'est pas première ; elle est corrélatrice de la révélation de la bonté de Dieu. Ainsi, l'expression « péché originel » n'est pas un préalable à la doctrine du salut ou de la grâce ; elle est un corollaire de la pleine révélation du salut accompli par Jésus-Christ. Cela permet de répondre à l'accusation de culpabilisation qui est faite à la doctrine chrétienne attentive à la gravité du péché.

Ces trois propositions constituent une base pour une théologie du salut quand elle rend raison de l'expérience chrétienne soucieuse de répondre à l'amour de Dieu en s'interrogeant sur l'origine du péché.

Le fait de ne pas réduire le péché originel à la transmission d'une maladie génétique permet de comprendre que la vie humaine ne peut être compartimentée. La vie qui passe de génération en génération est marquée par le mal et tout enfant en hérite. L'enfant n'est pas coupable de ce qu'il n'a pas

commis ; il naît innocent ; il est cependant marqué par l'héritage du péché qui habite l'humanité. Baptisé, il entre dans la communion des saints qui l'enracine dans la vie que Dieu lui offre, la vie trinitaire. Il est important de continuer de nommer cet héritage « un péché », car les notions de blessure ou de penchant mauvais ne suffisent pas à dire la profondeur de ce qui détruit l'humanité : la rupture avec l'amour de Dieu et la perversion de sa vocation à être « à son image comme sa ressemblance ».

#### Les limites des connaissances humaines.

Le développement de la théologie ne s'est pas fait hors de tout contexte culturel, car la théologie (sagesse qui sait prendre le chemin de la rigueur scientifique) ne peut se constituer sans prendre au sérieux tout ce qui est connu et avéré. Aussi aujourd'hui la théologie doit-elle accueillir les résultats incontestables des sciences de la nature et des sciences humaines.

D'abord, la biologie et la théorie de l'évolution donnent des informations incontestables sur l'émergence de l'humanité selon un processus long et progressif. Ces résultats s'inscrivent dans une vision d'ensemble qui doit être prise en compte, même si elle donne de l'aventure humaine une vision qui relativise celle des Pères et des docteurs médiévaux. Nul ne peut échapper à l'exigence de penser à frais nouveaux la condition humaine et donc de revisiter ce qui est dit de sa nature.

Ensuite, elle gagne à considérer ce qui relève des sciences humaines et en particulier la psychologie. Avec Marie Balmary, nous avons vu comment le recours à la psychanalyse, quand elle n'est pas prisonnière de postulats matérialistes de Freud, apporte à la connaissance de l'action humaine et de ses motivations.

Enfin, les sciences humaines ont permis de revaloriser le langage symbolique. Il faut donc reconnaître que le langage rationnel de la tradition scolastique n'est pas adéquat en tout domaine. La question du mal lui échappe pour une part. Aussi, il faut respecter le caractère spécifique des récits bibliques et honorer la valeur de l'expression sous forme de mythe. C'est dans cette perspective que les analyses herméneutiques ont retenu notre attention ; elles apportent des éléments indispensables à la compréhension de la relation de l'homme et de Dieu.

La prise en compte de la dimension symbolique de la théologie du péché n'occulte pas la nécessité d'une réflexion systématique. La question de l'origine du mal et tout particulièrement celle de l'action mauvaise commise par un être humain conscient et libre ne peut esquiver une réflexion qui relève de la morale et de la métaphysique. Pour cette raison, la théologie doit dialoguer avec elles, tout particulièrement dans le cadre de la culture européenne marquée par l'imaginaire chrétien porté confusément. Par l'appel à une conceptualité réflexive et critique, la théologie assume les grandes questions de l'humanité, tant dans la philosophie abstraite que dans les démarches existentielles.

Là aussi, la théologie doit recevoir ce qui a été dit de nouveau par les philosophes soucieux de comprendre la destinée de l'être humain ; elle doit recevoir la philosophie de l'existence habitée par le souci de se confronter au mal. En particulier, quand elle reconnaît qu'il existe un malheur innocent irréductible à toute rationalisation ou justification, mal que l'on qualifie d'« excès ». La surabondance de l'amour manifesté dans le mystère pascal y fait face. Le salut est plus profond que ne le dit tout discours théologique rationalisé.

#### L'horizon eschatologique.

Cette démarche suppose que soit explicitement reconnue la tension de la vie humaine vers la venue du Règne de Dieu. Le mouvement de la vie se comprend par la tension vers l'avant et non dans ce que les sciences des religions appellent « la nostalgie des origines ». Que nul géographe ne puisse retrouver le lieu où aurait été le Paradis ou que nul paléontologue ne puisse retrouver le premier couple de l'espèce *homo sapiens* libre de toute régression pour mettre en marche le peuple de Dieu vers la Nouvelle Jérusalem.

Au terme de cette étude, il est confirmé que la question du mal ne peut être posée seulement en termes abstraits, et que l'on ne peut se contenter de la reprise du discours mythique thématissant l'idée de chute. Elle est, pour reprendre une distinction féconde introduite par Gabriel Marcel, de l'ordre du mystère et pas seulement de l'ordre du problème. Elle appelle une réponse qui ne reste pas au seul plan spéculatif, mais exige un engagement.

dans ce dynamisme qui fait porter le regard sur un horizon nouveau, celui de la Nouvelle Jérusalem, où tout sera accompli.

La clarification faite est donc une introduction à une théologie de la rédemption. Aussi pour finir, nous citerons une fois encore l'évangile de Jean : « En passant, Jésus vit un homme aveugle de naissance. Ses disciples lui demandèrent : "Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents ?" Jésus répondit : "Ni lui, ni ses parents, mais c'est afin que soient manifestées en lui les œuvres de Dieu" » (Jn 9, 1-3). La réponse de Jésus montre la faiblesse de la rationalisation du rapport entre le mal et le péché telle qu'elle était faite dans le judaïsme du temps. Elle montre l'erreur de ceux qui la prolongent dans la lecture historicisante ou fondamentaliste de la Genèse. Elle invite à l'action, en ce sens que c'est par la guérison du mal que Jésus fait advenir le Règne de Dieu et c'est la leçon qu'il convient de mettre en pratique. On entre ainsi dans un cercle, celui de la vie : c'est l'amour qui permet de voir la réalité du mal, plus on perçoit la réalité du mal, plus on est appelé à le combattre et mieux on le combat, car on voit mieux son caractère odieux.

L'attitude fondatrice est celle de Dieu. Il aurait pu se contenter de détruire le pécheur et avec lui le péché. Au contraire, il a donné le meilleur de lui-même, pour associer librement l'humanité à sa vie. Les considérations sur le péché du monde, le péché d'Adam et le péché originel sont au service de cette action de salut ; elles sont comme l'ombre qui fait paraître avec plus d'éclat la lumière. Cette lumière s'est manifestée dans les ténèbres ; celles-ci n'ont pu la détruire, et de la mort est sortie la vie, car seul l'amour est plus fort que le péché.

Plus important que le péché, il y a le pardon, marque de l'amour premier. Le discours sur le péché ne saurait être tenu pour lui-même ; il est au service de la compréhension de l'amour de Dieu et ainsi se trouve manifestée la vanité du reproche de culpabilisation adressé au christianisme.

La théologie développée dans cette étude a donc renforcé la conviction que c'est en considérant le Christ victorieux, vainqueur du mal et de la mort, que la théologie du péché trouve son équilibre et sa justesse. La victoire du Christ est le fondement de la théologie. La présence du mal avive le désir de sa pleine manifestation et invite à vivre dans l'impatience de la venue du Dieu d'amour manifesté par l'Évangile.

#### L'espérance du salut.

Au terme de la deuxième partie, il a été dit que la distinction entre péché originel, péché d'Adam et péché du monde permettait de répondre aux difficultés posées par la confusion des interprétations de la notion de péché originel. En prenant une image géométrique, nous avons dit que ces trois notions se recoupaient en disant la nature du péché et la solidarité humaine entre un et tous. À la lumière de l'importance de la perspective eschatologique, il faut maintenant ajouter un autre point. Les trois notions ne sont pas figées sur le passé ; elles ont une dimension eschatologique. Nous proposons une autre image : celle de la convergence des courbes vers l'infini. En effet, ces trois notions sont corrélatives de la révélation d'un amour premier ; cet amour ne saurait être exprimé par une seule image ou une seule conceptualisation ; les trois notions mettent en relief la richesse de cet amour premier. Ainsi au terme de cette réflexion nous proposons donc de les rassembler

Quand Jésus envoie ses disciples poursuivre sa mission, il leur demande de combattre le mal – comme il le fit, au mépris de sa propre vie. Dans ce mouvement, qui n'est possible que dans la force de l'Esprit-Saint, se manifeste la gloire de Dieu qui aime tout homme comme le père de la parabole dite de l'enfant prodigue. Cet homme accueille ses deux fils chacun dans sa situation et il les invite à la fête qui est partage de la joie du salut. Ainsi la gloire dont parle Jésus, quand il interdit à ses disciples de dire que l'aveugle-né est victime du péché de ses parents, est la manifestation d'un amour sauveur. C'est la reconnaissance de l'initiative de Dieu – thématisée dans la théologie à la suite de Paul par la notion de grâce – et un regard vers l'avenir, le « Règne de Dieu qui vient ».